

Conseil communal

Décisions du conseil du 20 mars 2025

Personnel communal

Le conseil décide d'engager M. Maxime Fontannaz, domicilié à Erde, en qualité de stagiaire auprès de l'Office du Tourisme, pour une durée d'une année, dès le 1er juillet 2025

Manifestations

Le conseil décide d'autoriser l'organisation de la fête de St-Georges, au Cycle d'Orientation du Val d'Hérens à Euseigne, le 26 avril 2025.

Travaux publics

Le conseil décide d'adjuger :

- Plusieurs travaux pour le dépôt des travaux public à diverses entreprises ;
- La pose de pavé à l'entrée du village d'Hérémece aux sociétés Implénia SA et Forclaz Pierres naturelles ;
- L'étude préliminaire du Plan directeur d'irrigation, au bureau Idéalp SA

Bâtiments communaux

Le conseil décide d'adjuger les travaux suivants :

- Plusieurs travaux pour la halle de Leteygeon à diverses entreprises.

Aide au logement

Le conseil accepte une demande d'aide au logement présentée par une famille.

Promotion des énergies renouvelables

Le conseil accepte une demande d'aide présentée par un citoyen.

Local commercial aux Masses

Le conseil décide d'acquérir un local commercial aux Masses, pour les besoins de l'office du tourisme.

Autorisations de construire

Le conseil délivre trois autorisations de construire.

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser. Seule la notification officielle fait foi.